

AA

L'Est Républicain

(? juin 1963)

p.?

(Collection GOUTORBE Jean-Marie)

POUR ÉVITER DE NOUVEAUX "ACCIDENTS"

Il faut réglementer la spéléologie...

POUR ÉVITER DE NOUVEAUX "ACCIDENTS"

Il faut réglementer la spéléologie...

L'AMPLEUR des moyens que les sauveteurs ont dû mettre en œuvre et les risques qu'ils ont pris pour porter secours aux spéléologues prisonniers de la Goule de Fousoubie n'ont pas manqué d'impressionner l'opinion publique.

Le problème qui se trouve posé est du même ordre que celui que, périodiquement, posent aux pouvoirs publics certains fercents de la haute montagne quand leur témérité expose leur vie... et celle des autres. Secourir les imprudents, certes ! Mais ne faut-il, en même temps, les blâmer et d'abord tenter de les décourager ?

A cette question, nous avons voulu connaître la réponse des spécialistes ainsi que celle des fonctionnaires dont dépend le développement de la spéléologie.

Commissaire national pour la branche aînée aux Eclaireurs de France, M. Arsal nous a dit :

— La spéléologie est évidemment restée une activité assez peu réglementée. Mais il faudrait que les personnes qui entreprennent des expéditions n'omettent jamais certaines précautions essentielles telles celles consistant à laisser une équipe en surface et à établir une communication avec l'extérieur par téléphone. Pour les jeunes, la première

précaution commande de s'entourer de techniciens adultes. C'est dans cet esprit que nous organiserons, cet été, un stage d'initiation à la spéléologie.

De son côté, un inspecteur du haut-commissariat à la Jeunesse et aux Sports nous a déclaré :

— Nous allons effectuer une enquête sur le drame de l'Ardèche, car une certaine imprudence de la part des victimes n'est pas à exclure. Pour interdire à quelqu'un de se livrer à une activité de son choix, il faut une loi restreignant la liberté. On entend alors parler d'abus de pouvoir. Mais le problème nous préoccupe. Tôt ou tard il faudra bien que l'Etat intervienne.

Comment faire comprendre autrement que par une loi, devenue urgente, à ceux que tente un sport particulièrement délicat, que la plus facile des explorations peut devenir catastrophique si un orage surgit ?

Tous ceux que tente une exploration souterraine ont intérêt, avant de l'entreprendre, à se renseigner soit auprès du Spéléo-Club de Paris, 7, rue de la Boétie, Paris-8^e (Anjôn 34-45), soit auprès de la Fédération française de spéléologie (secrétaire : M. Marchand, 175, avenue Daumesnil (12^e) (Didot 66-65).